

Albert Tille
9 décembre 2015
DP 2104

Débat sur la SSR dans l'urgence

Nathalie Rickli (UDC/ZH) ne peut attendre

Lors du vote sur la redevance radio-TV, le Conseil fédéral avait annoncé un large débat parlementaire sur le service public de la SSR vers le milieu de l'année 2016, après la publication d'un rapport de la Commission fédérale des médias et de son propre rapport demandé par le Conseil des Etats ([DP 2057](http://www.domainepublic.ch/articles/26682) (<http://www.domainepublic.ch/articles/26682>)).

La conseillère nationale UDC zurichoise Nathalie Rickli ne peut attendre l'an prochain. Deux ans après son élection au Parlement, elle a été nommée responsable des relations publiques du [Goldbach Group](http://www.goldbachmedia.com/fr-ch/a-propos-de-nous/partenaires/goldbach-group) (<http://www.goldbachmedia.com/fr-ch/a-propos-de-nous/partenaires/goldbach-group>), société qui gère les fenêtres publicitaires de toutes les TV privées de Suisse. C'est donc, professionnellement, sa tâche d'affaiblir la SSR pour donner plus de place aux médias privés, ce qu'elle fait avec détermination.

En récoltant au moins un quart des voix des membres du Conseil national, elle est parvenue à obtenir une session extraordinaire. Seul objet à l'ordre du jour: l'examen d'une [motion Rickli](http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20154032) (http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20154032) qui demande que soient traités immédiatement trois postulats concernant la SSR, sans attendre le grand débat de 2016.

Ces interventions seront donc traitées, dans l'urgence, le 16 décembre. Le [postulat Wasserfallen](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153618) (http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153618) (PLR/BE) demande que le mandat de la SSR se borne à servir les seules prestations que ne peuvent offrir les médias privés. Le [postulat Rickli](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153636) (http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153636) demande d'étudier quelles prestations pourrait offrir la SSR avec une redevance diminuée de moitié ou même réduite à 500 millions. Le [postulat Romano](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153769) (http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153769) (PDC TI) se borne à demander de limiter étroitement l'offre de la SSR sur Internet.

Comme les médias de service public étrangers tels que la BBC, France Télévision, ARD, ORF ou la Rai, les radios et TV de la SSR se veulent généralistes (DP 2075 (<http://www.domainepublic.ch/articles/27465>)). Limiter les programmes de la SSR à un produit de niche écarterait un grand nombre d'auditeurs et de téléspectateurs et ne remplirait pas son rôle de service public, affirment ses responsables qui se félicitent d'une audience dominante (https://www.srgssr.ch/fileadmin/pdfs/SRG_Zahlen_Daten_Fakten_2014-2015_fr.pdf).

Religion et service public

Si la SSR a légitimement un regard sur l'audimat, elle doit également respecter le mandat défini par la concession. Au-delà de la «*session spéciale Rickli*» du 16 décembre, qui se borne en quelque sorte à un «*ôte-toi de là que je m'y mette*», le débat annoncé pour 2016 pourra mieux préciser les prestations que devra offrir la SSR pour bénéficier de la redevance.

Par exemple la place des émissions religieuses. C'est en tout cas le débat qui s'ouvre en Suisse francophone.

La RTS annonce qu'elle va supprimer trois émissions religieuses pour faire des économies. Les recettes publicitaires fléchissent. Et la redevance sera réduite, soumise dès l'an prochain à la TVA. La SSR dans son ensemble annonce pour 2016 des économies de 40 millions soit environ 2,5% de son budget de 1,6 milliard. Toutes les régions linguistiques doivent y participer. En Suisse romande, le budget des émissions religieuses sera particulièrement touché puisqu'il diminuera de 40%.

La RTS affirme pourtant ne pas négliger l'importance du fait religieux, mais de le traiter dans les rendez-vous d'actualité pour jouir d'une meilleure audience. Qui fera quoi? Les collaborateurs des émissions religieuses supprimées rejoindront-ils ceux de l'actualité?

Les émissions religieuses spécialisées peuvent avoir une valeur informative importante auprès d'une population toujours plus diversifiée. La SSR pourrait, dans des rendez-vous d'analyse et de débats sur le fait religieux, inviter des personnalités de tous bords. Elle pourrait, formule différente, engager d'autres spécialistes que des protestants et des catholiques pour alimenter des cases spécifiques. Dans la France laïque, la radio France Culture diffuse les émissions *Culture d'islam*, *Talmudique*, *Divers aspects de la*

culture contemporaine (libres penseurs).

Lorsque l'actualité est dominée par les attentats des islamistes extrémistes, la place que doit réserver le service public au fait religieux est une question pour le moins aussi importante que le débat urgent de Nathalie Rickli.

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse
Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant
En continu, avec liens et réactions sur <http://www.domainepublic.ch>
Chaque semaine, par courriel, sur papier ou comme eBook (gratuit).

Lien vers l'article: <http://www.domainepublic.ch/articles/28587>